

**MAIRIE**  
DE  
**MONTAIGUT-LE-BLANC**

1, place Amouroux  
63320 MONTAIGUT-LE-BLANC  
PUY-DE-DÔME

Tél. Mairie : 04 73 96 70 05  
Camping : 04 73 96 75 07

E-mail : [mairie.montaignutleblanc@gmail.com](mailto:mairie.montaignutleblanc@gmail.com)  
Site : [montaignut-le-blanc.fr](http://montaignut-le-blanc.fr)



## **Compte-rendu du Conseil municipal du 13 Avril 2022**

**PRESENTS** : Julien GUILLAUME, Michel SAUVADET, Marie-Pierre AMOUROUX, Maurice LEVET, Fabienne BEUGER, Karine CHAMBEAUD, Rémi CHOLLEY, Christelle MONIER, Marilyne NAMYST, Jérémie JACQUART, Philippe MOUGEL

**REPRESENTES** :

Philippe MOUGEL donne procuration à Marilyne NAMYST

**ABSENTS** : Corinne AUREYRE, Karine BOURDE, Laurent RETAILLEAU,

Christelle MONIER est élue secrétaire de séance.

### **PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Julien Guillaume présente au conseil le compte administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître : Un déficit de 11 317.80 € en section de fonctionnement,  
Un excédent de 15 057.46 en section d'investissement.

Il attire l'attention sur le fait qu'en cinq ans, le résultat de fonctionnement est en baisse de près de 100 000 euros, ce qui réduit fortement les capacités de la commune à réaliser des projets. Les raisons en sont connues :

- La baisse très considérable des dotations de l'Etat : - 50 000 euros en trois ans ! (Le maire rappelle qu'il avait interpellé le sous-préfet sur cette baisse inquiétante)
- L'augmentation des frais de fonctionnement due à la gestion sanitaire obligatoire de la COVID, notamment à l'école primaire (exemple : les CDD pour remplacer les agents malades, le remplacement des torchons par des essuie-mains jetables qui représente 6 000 €/an, etc).
- Le remplacement d'un agent en maladie longue durée.
- Les frais de fonctionnement importants du nouveau vestiaire du stade
- Les arriérés de loyers de biens municipaux
- La vétusté des locaux de la piscine qui a entraîné des frais de fonctionnement croissants, et des revenus quasi nuls l'an passé

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité le Compte administratif de l'année 2021 pour le budget de la commune.

## **VOTE DES TAXES FONCIERES 2022**

Julien GUILLAUME explique que certains conseillers souhaitent une augmentation de la taxe foncière pour compenser très partiellement la baisse de la dotation d'Etat. Il explique avoir réuni la veille la commission des impôts pour en débattre et celle-ci s'est prononcée très largement en faveur d'une augmentation. Il explique au conseil être contre cette augmentation en raison de l'inflation mais souhaite que chacun vote librement et propose pour cela un vote à bulletin secret.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le vote à bulletin secret.

Après avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

- Le principe de l'augmentation de la taxe foncière bâtie (6 pour et 5 contre).
- Une augmentation modérée de 1 point du taux de la taxe foncière bâtie (8 pour et 3 contre, qui souhaitaient 2 points), qui passe de 41.80 % à 42.80 %.
- De ne pas augmenter le taux de la taxe foncière non bâtie (9 pour et 2 contre), qui reste à 64.40 %.

## **BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE**

La proposition de budget en section de fonctionnement s'équilibre à 657 559 € et 351 680 € en section d'investissement. La plupart des investissements principaux sont des projets déjà engagés.

Après délibération, le budget primitif est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **DEMANDE DE SUBVENTION FIC**

Julien GUILLAUME rappelle que l'enfouissement des réseaux rue des Moulins reprendra cette année et qu'une dernière tranche sera nécessaire l'an prochain pour achever le chantier. Cette dernière tranche peut profiter de la subvention départementale FIC de 22.6 % pour la partie télécom sur le Poste de l'Escargot, dont le devis du Sieg s'élève à 15 000.00 € H.T. Après avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de solliciter la subvention FIC pour cette dernière tranche de travaux.

## **REGIE D'AVANCE**

Julien GUILLAUME présente au conseil le système de régie d'avance pour permettre certains achats de fournitures plus rapidement notamment sur Internet. Le Trésor public autorise ce système d'achat pour des fournitures prédéfinies et sous contrôle d'une comptabilité particulière.

Après délibération, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité des membres présents le principe de la création de cette régie d'avance.

## **CHAMBRE MEUBLEE DE LA SALLE DES FETES**

L'ancien locataire a quitté définitivement le meublé qui doit être remis en état.

Julien GUILLAUME expose la demande de Franck LANCELLE, locataire de l'appartement communal voisin, qui souhaite louer ce meublé pour agrandir son logement. Il propose également de réaliser lui-même la remise en état.

Après avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de donner son accord pour louer la chambre meublée à Monsieur Franck LANCELLE au tarif de 150.00 € par mois et de l'exonérer de 2 mois de location en échange de la réalisation des travaux de remise en état, hors achat des matériaux.

## **LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR UNE BRADERIE**

Le maire expose que la propriétaire du magasin de vêtements Audrey Boutique souhaite louer la salle des fêtes du rez-de-chaussée du 10 au 15 mai 2022 pour organiser une braderie. Il propose au conseil de prévoir un tarif forfaitaire de de 250.00 € pour les 6 jours.

Après avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de louer la salle des fêtes du 10 au 15 mai 2022 au magasin Audrey Boutique au tarif forfaitaire de 250 €.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le maire tient à remercier grandement Christelle MONIER, pour la qualité comme la quantité de son investissement dans la coordination du recensement communal, qui a obtenu 100 % de résultats. Il rappelle que cela a permis de ne pas solliciter les secrétaires de mairie qui tenaient ce rôle précédemment.

## DATES D'OUVERTURE DE LA PISCINE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir la piscine municipale du 2 juillet au 4 septembre.

## FAUCHAGE SITE DES CAVES

Le maire explique avoir sollicité l'équipe Espaces Verts d'API pour dégager à nouveau le site des caves comme en juin dernier, mais que le Conservatoire d'Espaces naturels préconise de ne pas le faire avant le 15 juillet par respect pour la biodiversité. Le conseil municipal décide à l'unanimité de suivre cette préconisation et de ne solliciter API qu'à compter du 15 juillet.

## CHOIX DU NOM DU PARKING DE LA MAM

Le maire propose de nommer au prochain conseil le parking en cours d'aménagement à côté de la future Maison d'assistants maternels, et propose le nom de Place des Granges, en référence au quartier des Granges où elle se trouve. Le conseil municipal décide finalement de trancher de suite en faveur de ce nom.

## ETUDE SUR L'ECOLE

L'étude pour choisir entre nouvelle école ou rénovation de l'école actuelle est en cours. La Municipalité a souhaité consulter les parents d'élèves en leur adressant un questionnaire, auquel 41 foyers ont répondu. Les réponses seront transmises au cabinet d'études qui organisera ensuite une nouvelle réunion de travail avec les élus, les enseignantes et le personnel municipal.

## CRITERIUM CYCLISTE DU DAUPHINE

La célèbre course cycliste traversera Montaigut le 7 juin 2022 de 15 h à 15 h 20, ce qui provoquera une interruption de la circulation sur toute la route des Moulins pendant 2 heures environ.

## EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires sont prévus du 27 au 30 avril 2022 dans les villages environnants. Les militaires du 92<sup>e</sup> régiment de Clermont Ferrand se livreront à des simulations à Montaigut-le-Blanc du 28 au 30 avril de 21h à 23h, avec destruction du pont de la route de Reignat et reconnaissance d'attaque chimique autour de l'église de Montaigut. Entre 10 et 60 soldats seront présents chaque soir et les zones seront sécurisées.

## MARCHE

Un nouveau producteur de fromages de chèvres de notre commune souhaitait s'installer sur le marché bio de Montaigut les mercredis. Consulté par le maire, le Conseil municipal renouvelle son souhait que les nouveaux stands acceptés au marché soient uniquement bios, majoritairement de produits bios ou en cours de labellisation bio, comme défini il y a un an. Le maire a toutefois proposé au producteur de mettre ses fromages en vente sur le stand de

✓  
fromagerie existant au marché, et de profiter de la subvention communale de 50% sur le label bio pour financer sa conversion.

## BAR HOTEL DE LA POSTE

Le maire et des conseillers municipaux ont demandé à rencontrer le gérant du bar-hôtel de la Poste pour faire le point sur la situation financière de l'établissement et ses perspectives à court terme. Le maire a présenté l'association « 1000 Cafés » qu'il a rencontrée au Salon des maires de France : celle-ci vient en aide aux bars en difficulté en apportant son aide pendant trois mois pour une démarche d'état des lieux, de suivi et de conseils. Il a proposé au gérant de la solliciter au plus vite, ce qu'il a accepté. Marilyn Namyst et Julien Guillaume l'ont convié également à une présentation visio de cette association à laquelle tous deux se sont inscrits.

La secrétaire,  
Christelle MONIER

